

Publié le 12 février 2021

Joe Biden et ses «frères» catholiques : état des lieux

L'élection de Joe Biden, le deuxième président catholique de l'histoire américaine après John Fitzgerald Kennedy, survient dans un pays profondément divisé. Le «rêve américain» n'existe plus. Que va changer cette élection pour les catholiques américains, qui sont loin de tous le soutenir ? Un certain nombre d'éléments sont à prendre en compte. Et le pire n'est pas toujours certain.

La situation du catholicisme américain au début de la présidence de Joe Biden est complexe, et notre état des lieux prendra en compte neuf aspects.

1. Une Amérique profonde traumatisée

Un mois après l'élection de Joe Biden, l'Amérique profonde reste traumatisée. Il y a peu, Mgr Edward Braxton, au cours d'une messe célébrée à Belleville (Illinois), a qualifié la situation actuelle «d'heure dangereuse» : «Les catholiques américains ont atteint le point où la foi et la politique se rencontrent d'une manière unique et intense ?», s'est-il demandé.

>> *À lire aussi dans la SRP : [«Faut-il refuser la communion eucharistique à Joe Biden ?»](#)*

Les débats sur les questions dites «de société» sont particulièrement vifs. Ils tournent principalement autour de l'avortement, des droits reproductifs, du mariage gay, des polémiques sur la liberté religieuse (1^{er} amendement) et du respect de la vie privée (4^e amendement).

L'accès aux sacrements des personnalités qui soutiennent explicitement des politiques contraires à l'enseignement moral de l'Église reste également une question épineuse et très médiatisée.

L'arrivée de Joe Biden ne change pas ces problématiques, mais elle modifie le rapport de force. Sous Trump, le camp des pro-vie était soutenu par l'administration. Désormais, celle-ci lui est hostile.

2. Une carte politique assez stable

La carte politique de l'Amérique demeure assez stable. Il n'y a pas eu de raz-de-marée démocrate. Les positions se sont radicalisées sous la présidence Trump. Mais, dans ce pays où le Président prête serment sur la Bible, la vie politique ne ressemble en rien à celle qui existe en France, où il est mal venu d'afficher sa foi.

Outre-Atlantique, la religion occupe une place plus importante et surtout beaucoup plus visible, même si elle relève de choix strictement privés. Les hommes politiques n'hésitent pas à invoquer Dieu, à affirmer leur appartenance religieuse dans des termes qui, en France, seraient considérés

comme des crimes de lèse-laïcité. Les Américains, croyants ou non, sont moins coincés que nous sur ces sujets, même quand ils s'écharpent.

>> *À lire aussi dans la SRP : [«USA : la fin d'une partie... et le début d'une autre»](#)*

3. Les croyants se retrouvent dans les deux grands partis

Lors de l'élection présidentielle de novembre dernier, plus de 80 % des évangélistes blancs ont voté républicain. Les catholiques américains sont très divers en termes d'ethnies, de milieux sociaux, de niveaux de pratique et de sentiment d'appartenance. 40 % de ces catholiques afro/asiatico/latinos votent démocrate à 70 %, excepté en Floride, où les Latinos ont voté majoritairement pour Trump. Toujours parmi les catholiques, les plus pratiquants votent en majorité républicain (de 48 à 64 %).

La présidence Trump a vu un reflux des électeurs catholiques dans le camp démocrate (de 64 % à 57 %). Le «catholicisme compassionnel» de Joe Biden en a attiré un grand nombre. Les oppositions sur les thèmes de l'avortement ou du mariage gay ont été en partie détournées par les démocrates, qui ont mis en avant auprès des catholiques les thèmes de l'accueil des migrants, de la discrimination raciale, de la redistribution des richesses, de l'éducation, de l'urgence climatique et de la régulation financière. Le vote catholique de 2020 a donc été proche de la parité, avec seulement un léger avantage pour Trump.

À la suite des élections de novembre, la répartition au Congrès est devenue la suivante. Les 3 sénateurs et les 6 délégués mormons sont républicains. Les non-chrétiens (*none*) sont tous démocrates. Les juifs sont quasiment tous démocrates. Les protestants de diverses Églises comptent 236 membres à la Chambre et 58 sénateurs : 141 députés républicains et 95 démocrates à la Chambre des représentants, 37 sénateurs républicains et 21 démocrates. Les catholiques sont les mieux répartis. Ils représentent 30 % des élus à la Chambre et 24,5 % au Sénat. Ils sont donc bien représentés : le pourcentage d'élus catholique est en effet supérieur à celui des catholiques américains (20 %). Sur les 134 délégués catholiques, 77 sont démocrates et 57 républicains. Au Sénat, 24 sénateurs catholiques se répartissent en 10 républicains et 14 démocrates.

>> *À lire aussi dans la SRP : [«Ce que les catholiques doivent savoir sur le programme de Joe Biden»](#)*

Ces différences «confessionnelles» ne recouvrent pas la «communauté» des cœurs, et surtout celle des esprits. Trump, protestant, était sur une ligne «*pro-life*», Joe Biden, catholique, est sur une ligne «*pro-choice*». Il existe des extrémistes et des modérés dans les deux camps.

4. La conférence épiscopale n'est pas unanime

La conférence épiscopale américaine, qui soutient vigoureusement des politiques alternatives à l'avortement et s'oppose à sa libéralisation, a elle-même des opposants en son sein. Toute la communauté catholique n'est pas unanime. L'affaire de Mgr Cupich en opposition avec le Président de la Conférence épiscopale américaine, relatée dans la [Smart Reading Press](#) du 5 février 2021 par Aline Lizotte, en témoigne.

Sœur Simone Campbell, directrice exécutive du Network Lobby for Catholic Social Justice, lors d'une table ronde animée par le [National Catholic Reporter](#) le 21 janvier, déclarait à propos de Joe

Biden : «Je sais d'après une conversation avec lui qu'il a une approche très développée sur l'avortement (*a very developed approach to it*) ; pour lui, cela dépend de la liberté religieuse, et qu'il n'imposera pas sa croyance religieuse à toute la nation.»

Précisons que, pour sœur Simone Campbell, «l'obsession politique» de la «criminalisation de l'avortement» a brisé l'Église. Une opinion partagée par d'autres qu'elle dans les milieux ecclésiastiques, y compris au sommet de l'Église. Elle signifie, en pratique, qu'il faut arrêter les procédures législatives et les politiques tentant de limiter les avortements et celles qui tentent de remettre en cause l'arrêt *Roe vs Campbell*.

5. L'évolution de l'opinion américaine

L'approche de la sr Campbell est loin d'être majoritaire dans l'Église catholique américaine. Depuis l'arrêt *Roe vs Wade*, qui a «libéré» l'avortement en 1973, l'opinion américaine a évolué dans un sens plus respectueux de l'enfant et moins ouvert à la «liberté de la femme» de disposer de celui-ci. L'énorme effort pédagogique, économique, caritatif mis en place par la Conférence épiscopale américaine dans tous les diocèses américains et dans d'innombrables paroisses a payé.

Dès 1975, la Conférence des évêques a créé le National Right to Life Committee (NRLC), qui est aujourd'hui la plus importante association «*pro-life*» américaine. Cet organisme a élaboré un «plan pastoral pour les activités pro-vie», destiné à bâtir «une culture de vie». C'est «une grande stratégie pour le service de la vie», au nom de «la mission même d'évangélisation qui est celle de l'Église», comme le demandait Jean Paul II dans *Evangelium vitae* (n°95).

D'abord centré sur l'avortement, ce plan s'est élargi aux questions de bioéthique. Il vise quatre objectifs : l'éducation et la sensibilisation du public, l'accompagnement pastoral des personnes, la promotion de politiques publiques protégeant les plus vulnérables, la prière pour la vie.

L'Église des États-Unis est ainsi mobilisée depuis des décennies. Une structure pro-vie existe à chaque niveau hiérarchique : les comités étatiques de coordination pro-vie, les comités diocésains pro-vie et les comités paroissiaux pro-vie. Cet ensemble constitue un véritable maillage territorial. Le comité pro-vie de la paroisse conduit des actions très concrètes, principalement au bénéfice des enfants à naître, des femmes enceintes et des jeunes mères. Les coordinateurs paroissiaux pro-vie organisent dans les supermarchés des collectes de couches pour bébés, de biberons et de lait pour des mères en situation de précarité. Ils proposent aux familles d'«adopter spirituellement» un enfant à naître risquant l'avortement, au cours de ses neuf mois de développement *in utero*. Ils organisent des «messes pour la vie», sur un modèle proposé par les évêques. Des paroissiens sont aussi régulièrement présents devant des centres d'avortements pour prier et discuter avec les femmes qui s'y rendent, ainsi que pour promouvoir, le cas échéant, les services chrétiens d'écoute et de soins post-avortement. Cette mobilisation à l'américaine, impensable en France, a donné des résultats.

De plus en plus d'Américains de toutes confessions sont sensibles à la culture de vie et aux thèmes de l'écologie intégrale. Si 10 % seulement de la population est pour l'interdiction totale de l'avortement, une majorité (66 %) est aujourd'hui d'accord pour abaisser le terme de 24 semaines autorisant l'avortement. Le nombre d'avortements, qui a culminé à la fin des années 1970 autour du million, est retombé à 600 000 par an environ.

6. La résistance de certains États

Dans ces conditions, de moins en moins d'États, comme l'Oregon, ont continué à faire de la résistance à cette évolution de fond.

La législation sur l'avortement reste cependant très diverse d'un État de l'Union à l'autre. À titre d'exemple, le Kentucky, le Mississippi, la Géorgie, le Missouri, l'Ohio et le Tennessee interdisent les avortements dès lors que le battement du cœur de l'enfant est détectable. Au Texas, les avortements sont exclus des assurances maladie. En mai 2019, l'Alabama a pratiquement interdit la possibilité d'y recourir, sauf dans des cas très limités, et il réprime de 10 à 99 ans de prison les avortements illégaux (pour les médecins, non pour les femmes). La Louisiane a aussi une position très restrictive.

Les législations «*pro-choice*» font constamment l'objet de procédures devant les assemblées des États et régulièrement de recours devant la Cour suprême. Pour mémoire, les arrêts Webster et Casey, l'arrêt Harris *vs* Mc Rae dans les années 1980, l'arrêt Planned Parenthood *vs* Casey de 1992 mirent en place des obstacles au principe établi par Roe *vs* Wade en 1973 : possibilité de supprimer la gratuité de l'avortement ou, comme dans l'arrêt Harris *vs* McRae et Webster *vs* Reproductive Services de 1989, l'interdiction faite aux médecins de pratiquer l'avortement au-delà de la 20^e semaine de gestation si le fœtus présentait suffisamment de signes cliniques permettant d'espérer qu'il poursuive sa vie en dehors du corps de sa mère.

Depuis cette date, plus de 500 lois restreignant l'avortement ont été déposées dans divers États des États-Unis. Et ce phénomène s'accélère. Selon un décompte de l'Institut Guttmacher, qui défend le droit des femmes à l'interruption volontaire de grossesse, vingt-huit États américains ont introduit plus de 300 nouvelles règles depuis le début de l'année, afin de limiter l'accès à l'avortement. Encore récemment, la législation géorgienne interdisait les avortements après la détection du rythme cardiaque d'un bébé à naître, généralement entre six et huit semaines de grossesse, avec des exceptions pour les cas de viol, de menace pour la vie de la mère ou pour le bébé.

7. Deux chevaux de bataille : la liberté religieuse et la protection de la vie privée

La bataille se focalise sur la question de la liberté religieuse et de la protection de la vie privée. Les deux partis l'invoquent. Les uns pour permettre aux femmes d'avorter, les autres pour n'y participer ni de près ni de loin et pour empêcher que leurs impôts servent à financer des actes ou des comportements qu'ils réprouvent pour des motifs éthiques et religieux.

La Fondation Arcus, un important bailleur de fonds des lobbies LGBT, [a versé des centaines de milliers de dollars](#) à la Faith and Progressive Policy Initiative «pour promouvoir la liberté religieuse en tant que valeur américaine progressive fondamentale qui inclut l'égalité LGBT et la reproduction des femmes, santé et droits».

>> [À lire aussi dans la SRP : «Ce que les nominations de Joe Biden laissent entrevoir pour sa politique extérieure et intérieure»](#)

Le site du [Center for American Progress](#) rejette les objections à la liberté religieuse de «nombreux opposants à l'égalité du mariage et à la santé reproductive des femmes». Il écrit : «Nous travaillons pour faire entendre la voix des personnalités de toutes confessions qui promeuvent une vision

inclusive de la liberté religieuse – une vision qui soutient les droits humains et civils et n'utilise pas la liberté religieuse pour discriminer ou contraindre les autres à respecter des croyances qui ne sont pas les leurs». Il s'oppose à «des politiques comportant des exemptions religieuses trop larges, qui causent du tort à autrui» et soutient les politiques qui «promeuvent la liberté religieuse pour tous, plutôt que pour quelques privilégiés».

L'[American Civil Liberties Union](#) (ACLU) collabore quant à lui avec de nombreuses organisations, notamment avec le Center for American Progress et le Movement Advancement Project, pour s'opposer aux politiques et aux actions visant à protéger certaines institutions catholiques. «Au nom de la liberté religieuse, Trump et ses alliés ont poursuivi une stratégie visant à légaliser la discrimination fondée sur la religion et le sexe – y compris l'orientation sexuelle et l'identité de genre – et d'autres caractéristiques personnelles», explique-t-elle. Pour elle, «l'administration Trump a autorisé ou étendu les exemptions religieuses qui permettent aux institutions, aux entreprises et aux particuliers de refuser de se conformer aux lois qu'ils affirment interférer avec leurs croyances religieuses». Il s'agit des lois de non-discrimination, des lois sur les soins de santé et des lois sur l'adoption et le placement familial.

À l'inverse, [pour le professeur Matthew Franck](#), «la liberté de religion est une valeur américaine fondamentale, si fondamentale qu'elle est protégée par le premier amendement de la Constitution de notre nation. Mais cette liberté ne donne pas aux institutions ou aux individus le droit de nuire à autrui, y compris en discriminant et en particulier avec l'argent des contribuables. [...] Le fait que l'ACLU et le Center for American Progress appellent la défense de la conscience personnelle et institutionnelle un “abus” de la liberté religieuse protégée par le premier amendement en dit plus sur l'abandon par ces organisations des traditions de la liberté américaine que ne l'a fait l'administration Trump.»

Dans le climat de relativisme et de subjectivisme ambiant, le consensus entre les deux parties et entre ces deux conceptions de la liberté religieuse paraît improbable. Seul le rapport de force numérique peut politiquement trancher ce dialogue de sourds. D'où l'importance de cet enjeu à chaque élection présidentielle.

8. Un changement de direction de la politique fédérale

L'arrivée de Joe Biden ne modifiera pas la législation des États de l'Union, ni (pour le moment) les décisions de la Cour suprême. En revanche, la politique fédérale va changer de direction.

Donald Trump a eu au niveau fédéral une politique très restrictive. Il a accordé une exemption aux groupes religieux refusant de pratiquer des avortements dans leurs hôpitaux et a soutenu les Petites Sœurs de pauvres qui refusaient de donner des contraceptifs à leur personnel. Il a nommé à la Cour suprême des juges favorables à sa ligne «pro-life». Au niveau international, il est revenu sur la politique dite de «Mexico», instituée par le Président Reagan en 1984, qui interdit le financement américain des ONG étrangères pratiquant ou promouvant l'avortement comme méthode de planification familiale. Elle a été annulée, puis reprise, au gré des alternances entre démocrates et républicains. Sous Donald Trump, elle a fait perdre 60 millions de dollars de subventions au Planned Parenthood, et elle a largement été soutenue par l'opinion américaine : plus des trois quarts des Américains s'opposent à ce que l'argent des contribuables finance les avortements dans les pays étrangers.

>> [À lire aussi dans la SRP : «États-Unis : la longue bataille des Petites sœurs des pauvres contre le «mandat contraceptif»](#)

Malgré une absence de soutien populaire, l'administration nouvellement élue, très liée à la gauche démocrate et aux milieux *pro-choice* et LGBT, n'a rien eu de plus pressé que d'annoncer qu'elle reviendrait sur cette politique. [La Maison Blanche a déclaré](#) il y a quelques jours que le mémorandum signé par Biden «reflétait la politique de l'administration Biden-Harris en vue de soutenir la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles aux États-Unis, ainsi que dans le monde».

La semaine dernière, le Dr Anthony Fauci, conseiller médical en chef de la Maison Blanche sur le COVID-19, [a promis aux membres du conseil d'administration de l'OMS](#) : «Ce sera notre politique de soutenir la santé sexuelle et reproductive et les droits reproductifs des femmes et des filles aux États-Unis, ainsi que dans le monde», en clair l'avortement et la contraception. Le bras de fer entre l'Église catholique, les milieux pro-vie et l'administration fédéral va donc reprendre, comme sous Clinton et Obama.

9. Une réaction rapide de la Conférence épiscopale

La réaction de la Conférence épiscopale américaine aux décisions annoncées par l'administration Biden ne s'est pas fait attendre. Le jour de l'investiture de Biden, elle a publié une déclaration sans ambiguïté. Son Président qui n'est pourtant ni un «ultra», ni un «conservateur», Mgr José Horacio Gomez Velasco, archevêque de Los Angeles, [a notamment déclaré](#) :

«L'avortement est une attaque directe contre la vie, qui blesse également la femme et porte atteinte à la famille. Ce n'est pas seulement une affaire privée, cela soulève des questions troublantes et fondamentales de fraternité, de solidarité et d'inclusion dans la communauté humaine. C'est aussi une question de justice sociale. Nous ne pouvons ignorer le fait que les taux d'avortement sont beaucoup plus élevés parmi les pauvres et les minorités et que la procédure est régulièrement utilisée pour éliminer les enfants qui naîtront avec un handicap [...]. Plutôt que d'imposer de nouvelles expansions de l'avortement et de la contraception, comme il l'a promis, j'espère que le nouveau Président et son administration travailleront avec l'Église et d'autres de bonne volonté. J'espère que nous pourrions entamer un dialogue pour aborder la question compliquée des facteurs culturels et économiques qui poussent à l'avortement et découragent les familles.»

Mgr Joseph Naumann, de Kansas City, président du comité pro-vie des évêques américains, et Mgr David Malloy, de Rockford, président du comité international des évêques pour la justice et la paix, ont publié une déclaration le 28 janvier, [dans laquelle on trouve cette phrase](#) : «Il est déplorable que l'un des premiers actes officiels du président Biden promeuve activement la destruction de vies humaines dans les pays en développement».

L'Église américaine a traversé de nombreuses épreuves ces dernières années, avec de problèmes de mœurs très graves et divers scandales, dont l'affaire du cardinal Mc Carrick (voir dans la [SRP](#) du 20 novembre 2020), ancien archevêque de Washington. Une partie de son épiscopat souffre aussi de la méfiance du pape. Mais elle tire sa force de son engagement sur le terrain et de la générosité de ses fidèles. Minoritaire dans un pays protestant, elle s'est forgé une solide culture de résistance.

>> *À lire aussi dans la SRP : [«Rapport Mc Carrick : plus de questions que de réponses»](#)*

Elle est évidemment divisée. Mais de nombreuses voix, comme celle de Mgr Braxton, s'élèvent pour appeler l'Amérique, et en particulier les catholiques, à la paix, à la prière et à la réconciliation. Sous Clinton, sous Obama et sous Trump, l'Église catholique, en dépit de toutes ses misères et de ses fautes, est demeurée le porte-voix des plus faibles et des plus démunis. Elle le restera sous Joe Biden et, dans quatre ans, elle arbitrera une fois de plus les élections !

Thierry Boutet

Retrouvez cet article sur srp-presse.fr